



VACANCES POUR TOUS—21, rue ST Fargeau—B.P.313 75989 PARIS CEDEX 20
Agrément UFOVAL : Ministère jeunesse et sports-Agrément Ministère chargé du tourisme C.G.O.L./LFEEP : AG.075.95.0063 CGOL : Utilité

Publique-décret du 31/05/1930



ETE 2025 AERONOTIQUE/ESPACE/CONTES CONTES ET CONSTELLATIONS D'EN HAUT 10/14 ans

ABEROUAT - PYRENEES-ATLANTIQUES
REF 064 002 001

COORDONNEES DU CENTRE CENTRE L'ABEROUAT – 64 490 LESCUN

Tel: 05 59 34 71 67; courriel: aberouat@laligue64.org

Site: aberouat.fr Facebook:

https://www.facebook.com/aberouat/



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Vous êtes attendu le premier jour à partir de 16h, départ le dernier jour après le petit-déjeuner vers 10h.

Par la route : Pau direction Oloron – Saragosse.

Traverser Oloron direction col du Somport – Espagne – Saragosse par la RN134.

A 20 km traverser Bedous, continuer pendant 5 km et prendre à droite la D239 direction Lescun, au village vous vous trouvez à 5 km du centre. Suivre le fléchage « l'Abérouat » (route étroite de montagne : roulez doucement).

LE TRANSPORT DES PARTICIPANTS

Par le train : de Paris, Nantes, Poitiers, Tours (Saint Pierre des Corps), Bordeaux, Montpellier, Toulouse à Pau. En car depuis la gare de PAU.

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le « camp de base » est le centre de l'Abérouat situé à 1450m d'altitude au bout d'une route de montagne à 5 km du village de Lescun. Face à un cirque de montagne remarquable et au cœur d'une Nature protégée. L'itinéraire, à cheval sur les vallées d'Aspe et d'Ossau, entre pic d'Annie et pic du midi d'Ossau, vous permettra de découvrir un milieu naturel et humain authentique.

Hébergement au centre en chambre de 4 à 5 lits et une nuit sous tente.



PREMIER ET DERNIER REPAS SERVI

1° repas servi : dîner du jour 1 dernier repas servi : petit-déjeuner du dernier jour Pour le retour, un déjeuner froid est fourni lorsque l'arrivée à destination est prévue après 13h.

LES ACTIVITES

- · Initiation à l'astronomie : encadré par des intervenants professionnels et équipés de télescopes et logiciels
- · Construction d'une constellation en 3D
- · Construction et lancement de fusée à eau
- · Soirée contes : intervenant professionnel de la vallée qui fera découvrir une nouvelle langue locale
- · Initiation à la transmission de contes : à la suite de la soirée contes, les enfants s'essaieront à la retransmission de contes accompagnés par le conteur
- · Soirée contes et légendes du ciel : nos intervenants astronomes feront voyager les jeunes dans l'espace à la découverte des constellations
- · Randonnée : découverte du milieu montagnard, sa faune et sa flore
- Bivouac

Autres activités : fabrication de cabanes, ping-pong et autres jeux et veillées compléteront ce séjour.

L'ORGANISATION DU SEJOUR

La vie en groupe et le bon fonctionnement du centre et des activités nécessitent quelques règles. Vous devez maintenir vos chambres dans un état de propreté raisonnable, vous devez débarrasser vos tables en fin de repas,les horaires de repas, les activités, le matériel et les locaux doivent être respectés, le petit-déjeuner est échelonné de 8h15 à 9h00, les autres repas sont pris à heure fixe, le repas de midi est souvent pris à l'extérieur.

▶ L'équipe d'encadrement

Une équipe d'animation (1 pour 12 jeunes) attend les participants pour leur faire passer les meilleures vacances possibles. Il s'agit d'assurer la motivation du groupe, notamment sur les premières journées de découverte des activités. Cette équipe a les compétences et qualifications requises (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, de direction, attestation de formation aux premiers secours) pour réussir les activités choisies en toute sécurité pour le plus grand plaisir de tous.

Les intervenants extérieurs que nous sollicitons pour l'encadrement de certaines activités sont des professionnels et sont titulaires d'un brevet d'état et sont agrées par la DDCSPP.

<u>▶ L'alimentation</u> la création, la composition des menus et la confection des repas sont confiées à des professionnels. Nous mettons en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Nous veillons également à ce qu'elle soit adaptée aux activités prévues lors du séjour.

Notre projet éducatif reposant sur le principe de laïcité, nous effectuons le remplacement ou la compensation de certains aliments par d'autres au cours des repas. Par contre, nous sommes dans l'impossibilité de prendre en compte certaines demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités et avoir des répercussions sur le processus biologique de l'enfant.

En cas d'allergies alimentaires, il est impératif de nous transmettre dès l'inscription, tous les documents médicaux et PAI afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques d'allergies.

▶ Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Tous les jours entre 18h et 19 h : 05.59.34.71.67

La page facebook de l'Aberouat : https://www.facebook.com/aberouat/

Le courrier : Nous incitons les jeunes à vous écrire une fois au moins durant le séjour. En retour, ils espèrent recevoir de vos nouvelles.

ATTENTION! Si le comportement du participant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

▶ Trousseau de séjour / trousseau spécifique : Nous conseillons vivement des vêtements et du linge de toilette simples et robustes, en quantité suffisante pour que votre enfant puisse se changer après certaines activités. Une fiche trousseau type vous sera remise lors de l'inscription. Donnée à titre indicatif, elle vous permettra de faire un inventaire avec votre enfant des affaires qu'il emporte (n'oubliez pas de mentionner les vêtements qu'il portera le jour du départ). Marquez tous les vêtements et le linge de toilette au nom de votre enfant et si possible ses objets personnels (sac, duvet etc...).

Prévoir pour ce séjour en plus du trousseau standard : un sac à dos (30 ou 40 litres), une gourde 1 litre (non isotherme), 1 duvet chaud, 1 matelas de sol, des chaussures de randonnée, une lampe frontale ou de poche, des lunettes de soleil, des vêtements chauds ou polaires, un chapeau ou casquette, de la crème solaire indice 50, un maillot de bain, un vêtement de pluie style poncho, un Kway, 2 tee-shirt manches longues thermiques.

Nous insistons particulièrement sur les chaussures de randonnée qui doivent être à tige haute afin de bien maintenir la cheville et le pied. Leur semelle doit comporter un bon crantage et être amortissante.

- ▶ Argent de poche : Nous vous conseillons de ne pas confier à votre enfant une somme trop importante. Sur place, deux solutions : l'enfant ou le jeune conserve son propre argent à « ses risques et périls » OU il le remet à la direction qui lui en délèguera la gestion par un système de « banque ». Dans ce cas, merci de bien vouloir le glisser dans une enveloppe portant : le montant remis, le nom du participant, l'intitulé et les dates de son séjour, cette enveloppe sera à remettre aux animateurs le premier jour du séjour (à l'animateur en gare si transport ou sur le centre à l'animateur qui vous accueillera).
- ▶ Santé : <u>il est très important de remplir correctement la fiche individuelle de renseignements et médicale et de la signer, elle est obligatoire.</u> Joindre les copies du carnet de santé comme demandé sur cette fiche. Veillez également à nous fournir tous les documents utiles (attestations à jour de carte vitale ou CMU, carte vitale pour les jeunes de plus de 16 ans) etc...

Veillez, en cas de traitement, à nous remettre impérativement l'original de l'ordonnance et les médicaments en nombre suffisant afin de nous permettre d'administrer ce dernier. Si votre enfant est malade durant le séjour, il sera naturellement conduit chez un médecin. Les honoraires de ce dernier, de même que les éventuels frais de pharmacie vous seront réclamés. Une facture vous sera adressée avec la copie de la feuille de soins, l'original vous sera envoyé dès réception de votre règlement. Attention, pour les enfants et les jeunes bénéficiaires de la CMU, certains praticiens la refuse et nous contraigne à faire l'avance des frais et donc vous en réclamer le remboursement par la suite.

- ▶ Utilisation du téléphone mobile : bien que parfaitement autorisée, nous conseillons vivement aux enfants et aux jeunes de ne pas emporter leur téléphone mobile. En effet, il est déconseillé, voire interdit au cours de certaines activités et un usage abusif peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour. Enfin, pour les plus jeunes, nous avons pu constater qu'il était parfois utilisé maladroitement pour appeler leurs parents et les inquiéter inutilement. Nous rappelons qu'il n'y pas de réseau téléphonique au centre de montagne, il y a une zone WIFI.
- ▶ Objets de valeur : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, tablettes, consoles, CD, vêtements de marque, etc...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès son constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour. Attention les vols, dégradations ou pertes ne sont pas couverts par notre Association. Les lunettes de vue demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables.
- ► Cigarette et e-cigarette : Nous rappelons qu'il est formellement interdit pour les jeunes de moins de 16 ans de fumer pendant le séjour (décret 2006-1386 du 15 novembre 2006).

ASSURANCES

Nous souscrivons pour votre enfant, une assurance durant le séjour (y compris durant le transport si nous l'organisons), auprès de notre compagnie d'assurance APAC. Il sera ainsi couvert en Responsabilité civile (dommages corporels et matériels causés aux tiers dans le cadre des activités liées au séjour), en Individuel accident corporel (l'assurance intervient en complément de la CPAM et de la mutuelle complémentaire), en assistance rapatriement sanitaire d'urgence en cas de maladie grave ou d'accident corporel (sous réserve que soit fait appel à notre service d'assistance et avec son accord).

DOCUMENTS

LE DOSSIER SE DOIT D'ÊTRE OBLIGATOIREMENT COMPLET AVANT LE DEPART EN COLONIE - sur votre espace client

- <u>Un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique des activités proposées durant ce séjour.</u>
- <u>-Le cas échéant, tous les documents médicaux et PAI afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques d'allergies.</u>
- <u>-Une attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques dans les</u> accueils collectifs de mineurs.
- -photocopies de l'attestation à jour de la carte vitale, pour les plus de 16 ans joindre la carte vitale et / ou attestation de la CMU et copie de la carte de mutuelle.

Nous vous conseillons de garder une copie de ces documents.

Merci de bien vouloir vous assurer que vous avez bien fourni à l'ins<mark>cription les premiers doc</mark>uments demandés sur notre site.

Le jour du départ à remettre à l'animateur (si transport) ou à votre arrivée sur le centre (si rendez-vous sur place) :

- Argent de poche (voir chapitre plus haut),
- Objet de valeur tel que le téléphone portable
- Si l'enfant à un traitement médical : original de l'ordonnance et médicaments en nombre suffisants,

Nous attirons votre attention sur le caractère impératif des documents à fournir et le fait de nous remettre un dossier à jour et complet.

Nous vous souhaitons un agréable séjour

Pour qu'il en soit ainsi et répondre au mieux à vos attentes, pour vos futurs séjours, avec Vacances Pour Tous, et faire évoluer nos prestations, nous vous invitons à retourner la fiche d'appréciations remise lors de votre inscription, vos appréciations et impressions nous étant pour ce faire précieuses.



